

LE Sommet



Décembre 2017

Un automne tout en événements !



La salle Jacques-Jourdain
inaugurée
p. 4



Programmations loisirs
hiver 2018
p. 18

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 4 Vie municipale en bref
- 6 Mot de la mairesse
- 7 Échos de La MRC
- 33 Vie paroissiale
- 34 Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

SIMON THÉBERGE (directeur de l'urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur en bâtiments) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

8 JANVIER, 20 h

5 FÉVRIER, 20 h

5 MARS, 20 h

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI ET MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Séances régulières :

23 JANVIER, 19 h
(dépôt des documents avant le 16 janvier)

20 FÉVRIER, 19 h
(dépôt des documents avant le 13 février)

20 MARS, 19 h
(dépôt des documents avant le 13 mars)

Bibliothèque

Heures d'ouverture:

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions via la plateforme

Qidigo : dès 8 h 30 le mardi

9 janvier et jusqu'au vendredi 12 janvier

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

FERMÉ

Réouverture au printemps 2018

Espace Troc' Don

FERMÉ

Réouverture au printemps 2018



Le Sommet

Conception et mise en page:

Mélanie Grenier

Impression (1825 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

À TOUTES LES 2 SEMAINES

SECTEUR EST : LES MERCREDIS 20 ET 27 DÉCEMBRE -3, 17 ET 31 JANVIER - 14 ET 28 FÉVRIER - 14 MARS

SECTEUR OUEST: LES LUNDIS 18 ET 26 DÉCEMBRE - 2, 15 ET 29 JANVIER - 12 ET 26 FÉVRIER - 12 MARS



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

18 DÉCEMBRE - 26 DÉCEMBRE - 2 JANVIER - 15 JANVIER - 29 JANVIER -

12 FÉVRIER - 26 FÉVRIER - 12 MARS - 26 MARS



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
sflnmaire@icloud.com



Mélanie Royer-Couture, conseillère district #1
Tél. : 581 984-4313
sflndis1@icloud.com



Denis Roy, conseiller district #2
Tél. : 418 805-8327
sflndis2@icloud.com



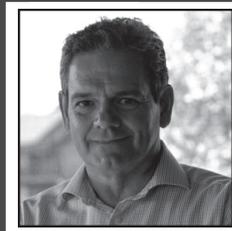
Suzanne Demers conseillère district #3
sflndis3@icloud.com



Louise Thouin, conseillère district #4
Tél. : 581 982-7557
sflndis4@icloud.com



Magella Tremblay, conseiller district #5
Tél. : 418 569-7599
sflndis5@icloud.com



Réjean Morency, conseiller district #6
Tél. : 418 826-3260
sflnd5@icloud.com



Numéros utiles

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1-877-346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2507

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré : info@ecolemusiquebeaupre.com



Vie municipale en bref

Le réaménagement du presbytère

Avec le départ des religieuses en 2015, la municipalité a récupéré l'usage du presbytère. Seul y demeure le secrétariat de la Fabrique qui occupe toujours un espace au rez-de-chaussée.

Afin de pouvoir en changer la vocation, des travaux de mise aux normes étaient nécessaires. C'est ainsi qu'à l'hiver 2016-2017, des travaux de réaménagement ont été entrepris pour une partie du rez-de-chaussée. La chambre et le bureau qui occupaient l'aile droite du bâtiment ont été convertis en salle, une salle de bain plus grande a été aménagée pour la rendre accessible aux personnes handicapées et toutes les armoires de cuisine et le comptoir ont été remplacés. Le revêtement des cloisons a été refait dans toutes ces pièces, ainsi que dans le corri-

dor afin d'accroître la résistance au feu pour se conformer au Code national du bâtiment.

À l'extérieur, la municipalité a refait la galerie et remplacé la porte pour que les personnes à mobilité réduite puissent avoir accès à ces nouveaux locaux.

Éventuellement des travaux seront réalisés pour pouvoir utiliser le 2^e étage et transformer le secrétariat de la Fabrique lorsqu'il se libérera. À cet effet, un mandat a été confié à la firme d'architecte Régis Côté et associé pour soumettre une proposition de réaménagement.

Le presbytère avant...



Le presbytère après... (Salle Jacques-Jourdain)



La salle Jacques-Jourdain

C'est à l'occasion des Sentiers de la Culture, le 1^{er} octobre dernier, que la municipalité a honoré l'artiste peintre Jacques Jourdain en donnant son nom à l'une des salles du presbytère. Monsieur Jacques Jourdain, est né à Trois-Rivières en 1931. Il est propriétaire et résident de Saint-Ferréol-les-Neiges depuis la fin des années soixante-dix.

Il a fait ses études à l'École des beaux-arts de Québec et est diplômé en 1956. Jean-Paul Lemieux y sera un de ses professeurs, qui l'encourage à se diriger vers la peinture. À sa sortie de l'École des beaux-arts, M. Jourdain est d'abord dessinateur et concepteur publicitaire.

Débarqué à Montréal en 1956, il fait son

entrée dans un domaine des arts secoué par le manifeste du Refus global. Peu attiré par l'abstraction, Jourdain produira tout au long de sa carrière des paysages et des natures mortes. Son œuvre est essentiellement figurative.

Les Amis de l'Art l'invitent à exposer ses œuvres en public en 1958. En 1959, quelques-unes de ses œuvres sont choisies par le musée des Beaux-Arts de Montréal pour son 77^e Salon du printemps.

Au début de sa carrière, M. Jourdain touche au fusain, à l'encre et à l'aquarelle. Mais il développe bientôt une technique picturale qui lui est propre. Ses premiers contacts avec l'encre d'imprimerie remontent à 1957. Tirant profit de sa maîtrise de ce matériau, M. Jourdain applique ainsi des touches d'encre sur

des panneaux d'Isorel (« masonite »). En frottant à l'aide d'un chiffon ou de ses doigts, il crée couleurs et formes en étalant la couleur par petites touches. Il retire les surplus d'encre de la même façon, créant ainsi des effets spectaculaires de transparence, de lumière et des contrastes saisissants. L'essentiel de sa production est réalisé à partir de cette technique, qu'il ne cessera de raffiner tout au long de sa carrière.

Ses œuvres ont été exposées dans plusieurs galeries d'art au Québec et au Canada. En 1968, Jourdain est lauréat du Concours des beaux-arts Price. En 1993, il est lauréat du Salon de la fleur au jardin botanique de Montréal. Un film de 50 minutes, intitulé Ciels d'encre, lui est consacré et présenté au Festival du film de Montréal en 2004. En 2008, il est intronisé au Cercle de la garnison de Québec pour l'ensemble de son œuvre.



Revitalisation du village

En 2014 la municipalité a procédé à une vaste consultation de la population, dans le but d'élaborer une politique de la famille et des aînés. Les orientations qui en sont ressorties, ont été adoptées en 2015. La revitalisation du village a été identifiée comme étant l'une de ces priorités. Il faut souligner que la revitalisation du village de notre municipalité faisait déjà partie du plan de développement durable et des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a alors mandaté la Fondation Rues Principales pour l'accompagner dans l'élaboration d'un concept d'aménagement des abords de l'avenue Royale et du stationnement de l'église et du presbytère. À l'hiver 2016, une présentation publique du concept a été faite et ce dernier a reçu un accueil favorable de la population. La firme d'architecte paysagiste Option Aménagement Inc. a été mandatée pour réaliser les plans et devis du projet.

Le contrat a été accordé à la firme les Mains Vertes du Paysages Inc. pour tout ce qui a trait aux aménagements paysagers, trottoirs et bordures. La municipalité a effectué en régie interne les travaux de drainage et d'aménagement du stationnement. Les travaux ont été complétés en novembre, avec le marquage du stationnement.

En complément de la revitalisation du village, la municipalité s'est associée à Sautozieux pour réaliser un projet de fresques sur l'église.

Le coût total du projet (fresque et aménagement des abords de l'église) a été



Photo de l'inauguration de la place au cœur du village et de la fresque de l'église le jeudi 6 octobre 2017 : Martin Leclerc (Directeur général, Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré), Parise Cormier (maire, Saint-Ferréol-les-Neiges), François Drouin (directeur général, Saint-Ferréol-les-Neiges), Marie-Chantale Lachance et Nathaly Lessard (cofondatrices Sautozieux), Germain Tremblay (comité thématique de la fresque), Lise Buteau (directrice générale adjointe, Développement Côte-de-Beaupré) Caroline Simard (députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du tourisme) et Luc Fortin (anciennement ministre de la Culture et des Communications).

de 495 000 \$. De ce montant, des contributions financières de 279 900 \$ ont été obtenues des partenaires suivants : Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré, Boral, MRC de La Côte-de-Beaupré, Développement Côte-de-Beaupré, M^{me} Caro-

line Simard députée de Charlevoix Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme et de M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$*

CONTRACTANT	NATURE DU CONTRAT	MONTANT (TAXES INCLUSES)
Groupe Ultima	Assurances	64 200
Ass. Des transporteurs en vrac	Transports	66 900
Excavation Alain Martineau Inc.	Location de machinerie	29 300
Construction St-Gelais Inc.	Règlement #14-654 (Travaux de réfection de la rue Giguère)	31 900
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Règlement #17-715 (Travaux de voirie dans le rang St-Nicolas)	88 100
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Règlement #17-715 (Travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et réfection de voirie de la rue du Faubourg)	635 100
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Contrat de déneigement (5 ans)	502 800
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Location de machinerie	39 500
Interblocs Blouin Inc.	Matériaux d'emprunt	60 300
Jolicoeur, Lacasse S.E.N.C.R.L.	Avocat	114 600
Les Entreprises L.T. Ltée	Matériaux d'emprunt	146 000
Morency, Société d'avocats	Avocat	72 200
Réal Huot Inc.	Équipements d'aqueduc et d'égout	55 400
Sani-Terre Environnement Inc.	Contrat de cueillette des ordures	139 500
Sautozieux	Fresque sur l'Église	66 700
Turcotte 1989 Inc.	Station de pompage	29 700
Ville de Québec	Enfouissement	193 500
Ville de Beaupré	Assainissement des eaux usées	258 100
WSP Canada Inc.	Honoraires professionnels	118 900
TOTAL		2 712 700 \$

* Liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017



Je veux d'abord vous remercier, citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges, pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de mon premier mandat.

Réélue sans opposition, j'aborde ce nouveau défi avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie. Je profite de l'occasion pour féliciter les conseillers, anciens et nouveaux, et pour souligner le travail de tous les candidats qui ont pris part à cette élection. Merci d'avoir contribué à la vie démocratique de notre municipalité en exerçant votre droit de vote. Soulignons l'excellent travail de nos employés municipaux et de notre président d'élection M. Martin Leith qui a permis que l'exercice se déroule dans le respect et le bon ordre.

COMMENT NOUS ENTREVOYONS CE DEUXIÈME MANDAT ?

À temps plein ou en villégiature, nous habitons une municipalité riche de ses grands espaces, de sa tranquillité, de son histoire, de la diversité de sa population et de la variété des activités qu'elle propose.

Le Conseil va continuer de mettre en oeuvre les grands objectifs déterminés lors des consultations publiques:

- ◆ Soutenir la croissance tout en maintenant une saine gestion;
- ◆ Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance à notre communauté;
- ◆ Situer la famille et les aînés au coeur de nos actions;

Le slogan de notre campagne "agir ensemble" met de l'avant la volonté du conseil de travailler en étroite collaboration. Nous souhaitons vous voir aux réunions du conseil, aux comités et rencontres qui ponctuent la vie municipale. Ces événements et les décisions qui s'en suivent ont un impact direct dans votre quotidien.

ON COMMENCE PAR QUOI ?

En année électorale nous avons jusqu'au 31 janvier 2018 pour préparer le budget. Le conseil devra faire des choix et fixer des priorités! Le plan triennal d'immobilisations (PTI) n'ayant pas été adopté l'an dernier, il faudra revoir en profondeur les projets et les investissements que nous souhaitons mettre de l'avant.

Nous voulons prioriser dès la première année du mandat le « projet collectif citoyen » qui figure à notre programme. Comment ça marche? Une réserve budgétaire est prévue pour mettre en oeuvre à court terme un projet proposé par les citoyens. Un volet jeunesse est aussi envisagé. Les critères de proposition et de sélection vous seront communiqués ultérieurement. Agir ensemble c'est aussi cela!

MEILLEURS VŒUX DU TEMPS DES FÊTES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL!

Je saisis l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes en famille, entre amis. Profitez de ces moments pour vous amuser et vous divertir dans ce coin de paradis, souvent enseveli sous une tonne de neige, pour notre plus grand bonheur et celui de nos enfants!

Larise Cormier,

maire



Avis à tous les résidents de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Collectes du temps des Fêtes des matières recyclables



Veuillez prendre note que les dates de collecte des matières recyclables pendant le temps des Fêtes seront les 18 et 26* décembre 2017 ainsi que le 2 janvier 2018. Exceptionnellement, les matières recyclables déposées à côté des bacs seront ramassées durant cette période. Joyeuses fêtes à toutes et à tous!

L'équipe du Service des matières résiduelles
MRC de La Côte-de-Beaupré

* collecte supplémentaire





COUR MUNICIPALE

La cour municipale régionale de la MRC de La Côte-de-Beaupré a dégagé un surplus d'exercices de 108 811.31 \$ en 2016. Ce montant est redistribué aux municipalités au prorata des amendes prévues. Pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, la somme reçue a été de 10 938 \$.

PISCINES RÉGIONALES

La MRC de La Côte-de-Beaupré a appuyé la municipalité de Boischatel et la ville de Beaupré dans leur demande d'aide financière concernant le projet des piscines régionales.

TRANSPORT COLLECTIF

En 2016, PLUMobile a effectué 22 892 déplacements. En 2017, 22 500 déplacements sont anticipés. Le budget de fonctionnement prévu est 347 812 \$ dont le financement en réparti comme suit :

- ◆ Usagers 80 000 \$
- ◆ MRC de La Côte-de-Beaupré (Quote-part) 67 812 \$
- ◆ MTMDET 200 000 \$

UNITÉ DE LOISIR ET DE SPORT DE LA CAPITALE-NATIONALE

Le directeur des loisirs de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a été reconduit pour représenter la MRC de La Côte-de-Beaupré au sein du conseil d'administration de l'ULS de la Capitale-Nationale pour deux ans.

BUREAUX DE LA MRC

Un règlement d'emprunt de 250 000 \$ a été adopté décrétant les travaux d'agrandissement du stationnement des bureaux de la MRC et l'amélioration du bâtiment.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

La MRC de La Côte-de-Beaupré a mis à jour l'inventaire du patrimoine bâti et la liste des bâtiments patrimoniaux identifiés au schéma d'aménagement et de développement durable.

PROJET DE BIOMÉTHANISATION

Un contrat a été octroyé pour la réalisation d'une étude technico-économique d'un projet de biométhanisation à la station de traitement des eaux usées de la ville de Beaupré.

Caroline Simard remet la médaille de l'Assemblée nationale du Québec à Alex Harvey

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, Mme Caroline Simard, a remis, le 25 octobre dernier, la médaille de l'Assemblée nationale du Québec à M. Alex Harvey, afin de souligner son parcours professionnel inspirant comme athlète de fond ainsi que sa contribution exceptionnelle au rayonnement du Québec et du Canada.

La remise de la Médaille s'est déroulée à Québec, dans le cadre d'une réunion du Centre national d'entraînement Pierre Harvey, en présence d'une centaine de personnes. « Je suis heureuse de remettre la médaille de l'Assemblée nationale du Québec à Alex Harvey, un citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges qui constitue

une réelle fierté pour les citoyennes et citoyens de chez nous. Sa discipline, sa motivation, sa volonté, sa persévérance et son implication de tous les instants, particulièrement auprès des jeunes, doivent nous servir d'exemples! », a déclaré Caroline Simard.

La médaille de l'Assemblée nationale du Québec est remise par les députés de



l'Assemblée en guise de reconnaissance à des personnes ou des organismes de leur choix.





2017

Lors des dernières élections municipales, qui se sont déroulées le 5 novembre 2017, deux mille cent soixante-quatorze (2 174) personnes étaient inscrites sur la liste électorale. De ce nombre, mille onze (1 011) ont exercé leur droit de vote soit un taux de participation de 46.50%. Rappelons que la mairesse, Parise Cormier, de même que les conseillers des districts 1 et 2, Mélanie Royer-Couture et Denis Roy, ont été élus sans opposition.

Le taux de participation aux élections par district se ventile comme suit :

District	Électeurs inscrits	Électeurs ayant voté	%
3	544	156	28.68%
4	573	298	52.01%
5	474	269	56.75%
6	583	288	49.40%

Ces votes se sont répartis ainsi :

	Total votes	% des votes
District #3		
Suzanne Demers	130	83.33%
Stephen Mathieu	26	16.67%
District #4		
Léopold Michel	140	46.98%
Louise Thouin	158	53.02%
District #5		
Joël Bolduc	30	11.15%
Robert Paquet	78	29.00%
Philippe Schlund	40	14.87%
Magella Tremblay	121	44.98%
District #6		
Luc Legendre	130	45.14%
Réjean Morency	158	54.86%

Une première effroyablement populaire !

En partenariat avec Carine Paquin, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, On-X productions et la Maison des jeunes La Zone, une maison hantée et une maison enchantée ont été créées dans les locaux de l'hôtel de ville le 28 octobre dernier. Avec plus de 400 participants pour cette première édition, ce fût un franc succès!

Nous remercions tous les enfants pour avoir aidé la sorcière à retrouver toutes ses araignées perdues! On espère que tous les grands qui ont fait le parcours

« La Maison hantée » n'ont pas fait trop de cauchemars! Quatre certificats-cadeaux de 25 \$ chez Cineplex ont fait l'objet d'un tirage au sort parmi les enfants présents lors de cette activité. Félicitations aux gagnants : Jacob Racine, Juliette Marsan, Maély Lachance et Eliott Lemire!

Isabelle Bouchard



Statistiques des infractions

Types d'infractions	2017*	2016	2015	2014
Chiens errants, aboiements	5	10	8	27
Contravention aux règlements d'urbanisme (travaux sans permis, enseignes non autorisées, abri d'hiver non démonté, gazon non coupé, etc.)	104	90	112	132
Nuisances : bruit, débris, etc.	21	24	24	13
Total	130	124	144	172

*Données en date du 17 octobre 2017

Statistiques des permis

Types de permis	2017 *	2016	2015	2014
Constructions neuves résidentielles	49	34	68	32
Agrandissements résidentiels	19	16	16	27
Rénovations résidentielles	100	92	109	108
Patios et galeries	30	22	30	41
Bâtiments complémentaires	57	52	59	61
Piscines	14	13	12	12
Installations septiques	17	18	22	27
Travaux de déblai-remblai	17	18	6	14
Autres (renouvellement de permis, rénovation bâtiment complémentaire, puits, changement d'usage, bâtiment agricole, démolition, enseigne, bassin d'eau, mur de soutènement, lotissement)	135	94	111	93
Nombre total de permis émis	438	359	433	415
Valeur totale des travaux	17 842 282,00 \$	16 600 907,00 \$	20 345 064,00 \$	14 746 458,00 \$

* Données en date du 17 octobre 2017





L'hiver est à nos portes

J'aimerais porter votre attention sur quelques articles du Code de la Sécurité Routière.

Art. 330 : Le conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée. (60 \$ plus les frais pour un total de 106 \$ et 2 points)

Art. 335 : Le conducteur d'un véhicule routier qui en suit un autre doit le faire à une distance prudente et raisonnable en tenant compte de la vitesse, de la densité de la circulation, des conditions atmosphériques et de l'état de la chaussée.

(100 \$ plus les frais pour un total de 188 \$ et 2 points)

Il y a aussi les « igloos » mobiles, qui est un terme que nous utilisons pour les conducteurs de véhicules enneigés.

Art. 281.1 : La personne qui conduit un véhicule routier dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$ à 200 \$.

Assurez-vous que vos pneus d'hiver portent ce pictogramme. Il est obligatoire depuis le 15 décembre 2014 sur tous les pneus d'hiver installés sur un véhicule de promenade immatriculé au Québec. L'amende est de 200 \$ et en ajoutant les

frais, le contrevenant s'expose à un constat totalisant 310 \$.

(Article 440.1 du CSR)



En vertu du Code de la sécurité routière, du **15 décembre au 15 mars**, tous les pneus dont un taxi ou un véhicule de promenade immatriculé au Québec est muni doivent être conçus spécifiquement pour la conduite hivernale.

**Les pneus à crampons sont permis du 15 octobre au 1e mai sur les véhicules de moins de 3 000 kg. (Article 441 du CSR - 60 \$ plus les frais pour un total de 106 \$ - aucun point)*

Plusieurs barrages routiers seront effectués sur le territoire de la MRC en ce temps des fêtes afin de contrôler l'alcool au volant.

Je vous souhaite à tous un joyeux temps des fêtes!

Soyez prudent dans vos déplacements!



Christian Ringuette 11840
Agent - Patrouilleur
MRC de La Côte de Beaupré
Sûreté du Québec
Bureau: 418 827-4545
www.sq.gouv.qc.ca

« Notre engagement, votre sécurité »

Journée des aînés

En 1990, l'ONU (Organisation des Nations Unies) a décrété le 1^{er} octobre de chaque année la Journée internationale des personnes âgées. C'est pour cette occasion, et pour une deuxième année consécutive, que la Municipalité a organisé une sortie au Salon de la FADOQ de Québec le 30 septembre dernier.

C'est un peu plus de trente personnes qui ont pris part à cette journée qui a débuté avec un déjeuner au restaurant Le Montagnais en compagnie de la mairesse. Ils ont ensuite pris la direction d'ExpoCité pour visiter le Salon de la FADOQ. Des conférences, des kiosques d'informations et des présentations spécifiques aux personnes âgées ont grandement satisfait les participants.



Nous vous rappelons que le Club de l'âge d'or de Saint-Ferréol-les-Neiges se réunit tous les mardis de 13 h à 16 h au presbytère pour jouer aux cartes. Bienvenue à tous!!

Offre d'emploi

Responsable d'équipe - Camp de jour



DESCRIPTION DE TÂCHES

Sous l'autorité et la supervision du Directeur des loisirs et de la Culture, la personne occupant le poste de responsable d'équipe du camp de jour devra voir à l'élaboration complète du programme du camp de jour pour la période estivale. De manière non limitative, la personne occupant ce poste exécutera les tâches suivantes :

- ◆ La planification, la réservation et l'organisation des sorties;
- ◆ La planification, l'organisation, la coordination et l'évaluation du programme estival;
- ◆ L'élaboration et la détermination de la thématique estivale;
- ◆ L'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du programme;
- ◆ Participe à la période d'inscription;
- ◆ Participe au processus de sélection, de formation et évalue le personnel d'animation et d'accompagnement;
- ◆ La supervision du personnel d'animation et de gestion et la réalisation des activités;
- ◆ L'animation des réunions régulières du personnel d'animation;
- ◆ L'application des règles de sécurité et de bonne conduite;
- ◆ Le règlement de toute situation conflictuelle majeure;
- ◆ La prise des décisions pour et au nom du camp;
- ◆ L'évaluation de l'ensemble du programme et la rédaction d'un rapport final.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation **avant le 31 janvier 2018, 16 h** à l'attention de monsieur Martin Pouliot, à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec)
GOA 3R0

Ou par courriel : info@saintferreollesneiges.qc.ca avec la mention : Responsable d'équipe – Camp de jour Les Explorateurs.

EXIGENCES :

- ◆ Être âgé de 19 ans au 1^{er} juin 2018
- ◆ Être disponible de la mi-mai à la mi-août

DURÉE :

environ 14 semaines

SALAIRE :

Selon la politique d'embauche en vigueur

PROFIL RECHERCHÉ :

- ◆ Aimer travailler avec les enfants;
- ◆ Posséder une bonne capacité d'adaptation;
- ◆ Être mature et autonome;
- ◆ Démontrer de la créativité et débrouillardise;
- ◆ Être fiable et disponible;
- ◆ Avoir du leadership et de l'initiative;
- ◆ Être responsable et organisé;
- ◆ Posséder un bon esprit d'équipe;





OFFRE D'EMPLOI

Surveillant(e) d'équipements récréatifs (sur appel)

DESCRIPTION DE TÂCHES

Sous l'autorité et la supervision du Directeur des loisirs et de la Culture :



Surveillance d'équipement récréatif occasionnel (sur appel) : Le surveillant d'équipement récréatif devra, quelques soirs et fins de semaine, assurer la sécurité et le maintien de l'ordre à l'intérieur de l'équipement et des locaux de services lorsqu'il n'y a pas de responsable.

Respect des règlements municipaux : Le surveillant étant l'autorité municipale sur les lieux, devra faire respecter l'ensemble des règlements en vigueur à l'intérieur d'équipement et des locaux de services.

Respect du matériel et des équipements : Le surveillant devra s'assurer que les participants utilisent le matériel et les équipements appartenant à la municipalité de façon correcte.

Présences de participants durant et en dehors des heures d'ouverture : le surveillant ne devra tolérer aucun flânage à l'intérieur de l'équipement et des locaux de services. De plus, en dehors des heures d'ouverture, aucun participant n'y sera admis.

Feuille de temps : Le surveillant devra produire à chaque semaine une feuille de temps où les heures de travail seront indiquées. Pour ne pas retarder inutilement la production des paies, nous accepterons que le surveillant donne ses heures de travail par téléphone au plus tard le lundi matin. La feuille de temps devra nous être transmise au plus tard le mercredi de la même semaine.

Cahier de bord : Le surveillant devra remplir à chaque semaine les statistiques du cahier de bord qui lui sera remis au début de son emploi.

Propreté des lieux : Le surveillant devra collaborer afin que les équipements et les locaux de services demeurent des endroits propres et accessibles lors des périodes d'ouverture.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent envoyer leur curriculum vitae et leur lettre de motivation **avant le 31 janvier 2018, 16 h** à l'adresse suivante :

à l'attention de monsieur Martin Pouliot
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0

avec la mention : Surveillant(e) d'équipements récréatifs occasionnel (sur appel)

EXIGENCES :

- ◆ Être âgé de 16 ans et plus (étudiant)
- ◆ Faire preuve d'entregent et de débrouillardise
- ◆ Être responsable
- ◆ Être disponible à travailler le soir et la fin de semaine

SALAIRE : Selon la politique d'embauche en vigueur



Fleurons du Québec. Résultats 2017

Le programme Fleurons du Québec évalue les efforts des municipalités quant aux actions entreprises en matière d'embellissement horticole. Selon une évaluation triennale, il attribue un nombre de fleurons, entre 1 et 5, aux municipalités qui adhèrent à ce programme.

Pour 2017, les résultats pour Saint-Ferréol-les-Neiges confirment le statut actuel de trois fleurons. En 2011, le pointage obtenu par la municipalité était de 545, alors qu'en 2017 il est de 612 sur un total possible de 1050. Le domaine dans lequel la municipalité a vu son pointage augmenter le plus est celui concernant les initiatives communautaires et le développement durable. Les éléments qui ont été remarqués sont :

- ◆ L'aménagement d'un jardin communautaire
- ◆ La distribution de plans en collaboration avec le comité de bassins versants (OBV Charlevoix-Montmorency)
- ◆ L'utilisation du journal Le Sommet pour sensibiliser la population
- ◆ L'attribution de subvention pour l'acquisition de composteurs domestiques.

Dans le domaine institutionnel, une mention a portée sur la murale qui a été peinte sur l'église, ce qui incite les visiteurs à s'arrêter et à l'admirer ainsi que les autres éléments tout autour comme le parc et l'Espace Troc'Don (Notez bien : au moment de l'évaluation, les travaux de réaménagement des abords de l'église n'étaient pas commencés).



Des recommandations précises découlent de l'évaluation 2017. Le Comité d'embellissement paysager examinera ce rapport en février pour prioriser ses actions.

Suzanne Demers

Responsable du comité d'embellissement paysager

Conseillère district 3

Prends le **POUVOIR**
sur ton avenir professionnel !

Nos **CONSEILLERS D'ORIENTATION**
peuvent t'accompagner pour faire
ton **CHOIX DE CARRIÈRE** ou de
PROGRAMME D'ÉTUDES!

Services gratuits, professionnels et confidentiels

- Beupré 418 827-8211 #527
- Baie-Saint-Paul 418 435-2503
- La Malbaie 418-665-7745 #422



CARREFOUR
jeunesse • emploi
Charlevoix – Côte-de-Beupré
Une division des Services de Main-d'Œuvre l'Appui Inc.

Emplois
Formations
Projets



Nouvel organisme ENTRAID'DON!



ressorti l'importance de développer un réseau d'entraide à l'intérieur de notre communauté.

Depuis quelques mois, un groupe restreint de personnes s'est penché sur la problématique d'assurer la pérennité de l'ancien « comptoir d'entraide » et de mieux structurer le nouveau Troc'Don.

En effet, monsieur Christophe-Antoine Lessard qui s'est assuré d'aider les personnes dans le besoin via le comptoir d'entraide pendant près de 5 ans, a avisé la municipalité de son désir de quitter ses fonctions en novembre 2017. Et, d'un autre côté le nouveau Troc'Don avait besoin d'un meilleur encadrement. Donc, un nouvel organisme a été créé sous le nom d'Entraid'Don!

Enregistrée en bonne et due forme, cette nouvelle entité a pour mandat de :

Lors du forum citoyen de 2014 dans le cadre de la consultation de la Politique de la Famille et des Aînés, il est

1. Venir en aide aux personnes ayant des difficultés d'ordre social, matériel et financier et lutter contre l'appauvrissement et l'exclusion sociale en leur offrant divers outils et activités visant l'acquisition et le développement de compétences afin de soulager leur pauvreté et briser l'isolement tels que : comptoir d'articles et de vêtements usagés, aide alimentaire, cuisines collectives, rencontres visant à briser l'isolement, conférences, ateliers, échanges de services, etc.

2. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs ou contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

Le comité provisoire est constitué des personnes suivantes : Martin Pouliot, directeur des loisirs; Mélanie Royer-Couture, conseillère municipale et initiatrice de Troc'Don; Louise Thouin, conseillère municipale; Anne-Sophie Sanche, organisatrice communautaire CIUSSCN; Mélissa Barclay et Sara Coulombe, citoyennes.

En 2018, une assemblée de citoyens

Projet de coop d'habitation Familles-Aînés

Depuis 1 an, un comité de citoyens et d'élus travaille à élaborer la possibilité de mettre sur pied une coop d'habitation pour familles et aînés autonomes. Vous souhaitez en connaître davantage ou vous avez des questions? En attendant l'assemblée publique, qui se tiendra fort probablement en février 2018, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de l'hôtel de ville au 418-826-2253 poste 110 pour avoir de plus amples informations.

permettra de former le conseil d'administration et de jeter les bases de ce nouvel organisme. D'ici là, les demandes d'aide et les dons doivent être acheminés directement à la municipalité qui fera le relais avec Ressources familiales Côte-de-Beaupré, qui a accepté l'intérim le temps que l'organisme soit sur pied.

Nous profitons de l'occasion pour remercier monsieur Lessard pour son implication et son dévouement envers les plus démunis de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Louise Thouin

Concours Fleurir l'automne; les gagnants

Le concours Village en fleurs est passé sous le thème Fleurir l'automne depuis l'an dernier. Ce thème a été choisi pour favoriser un choix plus vaste de végétaux soit ceux qui ont la particularité de fleurir à compter de septembre.

L'idée est venue du fait que nous avons de plus beaux automnes depuis quelques années et que les résidents saisonniers reviennent dans la municipalité à partir de ce moment pour préparer la saison froide.

La tournée des juges s'est donc faite en

septembre et a donc tenu compte d'un plus grand étalement de la floraison des végétaux.

Les gagnants sont les suivants :

Résidence, aménagement de façade, exæquo :

◆ Madame Suzanne Gagnon et Monsieur Pierre Beaudoin (10, rue d'Albertville) ont reçu un panier cadeau de la Microbrasserie des Beaux-Prés

◆ Madame Denyse Lapointe et Monsieur Roger Pelletier (30, rue de la Cavée) ont reçu un panier cadeau de la Microbrasserie des Beaux-Prés

Résidence, boîtes à fleurs ou potées fleuries:

◆ Monsieur Pierre Vézina (3945, avenue Royale) a reçu un panier cadeau du Domaine du Bocage

Félicitations aux gagnants 2017 et soulignons la nette amélioration des aménagements partout sur le territoire. Des crocus aux colchiques, nous pouvons encore favoriser la diversité des végétaux.

Le Comité d'embellissement paysager

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



Des Saint-Ferréolais au Gala Reconnaissance de La Côte-de-Beaupré

C'est le 2 novembre dernier que s'est déroulé le Gala Reconnaissance de La Côte-de-Beaupré qui vise à célébrer les entreprises et les personnes hors du commun. Lors de cette 17^e édition, des résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges ont été honorés.

CATÉGORIE SPORTS ET PLEIN AIR

Endorphine MSA

Éric Chouinard et Jean-François Ermel



Photo : Manon Dumas, photographe

L'entreprise Endorphine a été fondée en 2014 par Éric Chouinard. Monsieur Chouinard est très engagé dans le milieu de l'activité physique sur la Côte-de-Beaupré. Si au départ, il offrait ses cours d'entraînement physique dans les locaux de l'école secondaire Mont-Sainte-Anne, il a maintenant établi son camp de base au pied du Mont-Sainte-Anne. Ouvrir son propre centre et offrir à la population locale des installations de haute qualité, accessibles et conviviales, était un rêve qu'il chérissait depuis longtemps. Son association avec Jean-François Ermel, propriétaire de la firme Quartier Général et organisateur d'événements sportifs, a permis de concrétiser le projet.

CATÉGORIE TRAVAILLEUR AUTONOME ET MICROENTREPRISE

Atelier Falun

Renée Gélinas, Suzanne Jean et William Boisvert

La tuque Falun est née au début des an-

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



Photo : Manon Dumas, photographe

nées 1990 par la rencontre des deux passions de Mme Gélinas : le ski de fond et la couture. La commercialisation de cette tuque de style libre, légère et confortable a débuté au tournant du millénaire. Dix-sept ans plus tard, l'atelier Falun est reconnu comme un chef de file dans son domaine. Si la tuque reste la création la plus connue, depuis 2015 les trois couturières de l'atelier confectionnent aussi des robes de lycra.

Fait à noter, le nom Falun est inspiré du lieu des victoires en coupe du monde (Falun Suède 1987-1988) du fondeur Pierre Harvey.

CATÉGORIE ENTREPRISE DE L'ANNÉE

AS Moto

Nancy Bilodeau et Claude Pichette



Photo : Manon Dumas, photographe

Concessionnaire Kawasaki établi sur La Côte-de-Beaupré depuis 1998, AS Moto a su se démarquer en offrant une gamme

complète de produits. Employant dix passionnés de motos et vtt, AS Moto offre à sa clientèle un service reconnu partout au Québec. L'entreprise est reconnue pour s'associer à différentes causes mais ce qui rend les propriétaires particulièrement fiers est la randonnée annuelle de moto qu'ils organisent pour l'Association du Magnifique de Beaupré.

CATÉGORIE PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Alex Harvey (représenté par sa mère, Mireille Belzile)



Photo : Manon Dumas, photographe

Le fondeur Alex Harvey, l'un de nos plus célèbres saint-ferréolais, a connu une saison 2017 exceptionnelle en remportant l'épreuve reine des Championnats du monde de ski nordique soit le 50 km style libre. Il devient ainsi le champion du monde de l'épreuve. Il a également terminé 3^e au classement général de la Coupe du monde sur les plaines d'Abraham à l'occasion des Finales de la Coupe du monde. Outre ses accomplissements sportifs, Alex Harvey est aussi reconnu pour son implication sociale. La persévérance scolaire et la promotion de l'activité physique chez les jeunes sont des causes qui lui tiennent à cœur. Il est indéniable qu'il est un modèle pour tous les jeunes saint-ferréolais.





Encore une belle réussite !

La troisième édition des Sentiers de la culture de Saint-Ferréol-les-Neiges a été un franc succès! Encore une fois cette année la température a été parfaite, ce qui nous a permis de profiter au maximum du nouveau site de l'événement sur la nouvelle place publique.

Nous avons eu une assistance record de 450 visiteurs, ce qui représente une augmentation de près de 30%! Nous sommes très heureux de vous avoir reçus en si grand nombre. Le cœur de notre village a palpité toute la journée pour le plus grand plaisir de tous et toutes.

Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour son soutien à tous les niveaux.

Merci ...

...aux partenaires financiers qui nous ont permis d'en faire un peu plus encore cette année.

...infiniment aux nombreux(ses) bénévoles sans qui tout ce beau projet ne serait pas possible: à vous tous et toutes, merci pour votre générosité et votre engagement.

...à la Fabrique de la paroisse qui nous a gentiment prêté des photos extraordi-

naires ainsi qu'à Monsieur Roch Lajeunesse qui a fait le bonheur des curieux avec ses vieilles voitures et ses objets d'un autre temps.

...aux exposants, artistes et artisans: vous êtes au cœur de cette belle fête.

...aux fermières pour leur participation, leur talent et l'exposition historique.

...à madame Huguette Fillion.

...aussi à ceux et celles qui ont donné de leur temps pour des ateliers pendant cette belle journée.

...au Shack à Patates pour sa participation au dîner.

Félicitations à madame Nicole Vaillancourt, gagnante du concours de desserts avec son gâteau Reine-Élisabeth. Vous trouverez la recette sur la page facebook de l'événement Les Sentiers de la Culture!

Finalement, merci à tous les visiteurs et aux curieux qui sont venus nous voir et profiter de la journée avec nous. Nous espérons que vous avez aimé votre journée et que vous reviendrez l'an prochain!

Le comité organisateur.



Mini défi forestier. Photo : Raynald Demers



Photo : Claire Michaud

Nous invitons les personnes intéressées à se joindre à notre équipe pour la réalisation de la prochaine édition à communiquer avec Martin Pouliot, directeur des loisirs, au 418-826-2253 poste 113 ou par courriel au loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.



Photo : Raynald Demers



Photo : Claire Michaud



Le Marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges : la tradition se poursuit!

Le dimanche 19 novembre dernier avait lieu la deuxième édition de notre marché de Noël où plus de 300 personnes sont venues rencontrer les 30 exposants.

La Municipalité tient à remercier le Cercle de Fermières pour leur implication dans la réalisation de cette journée.



Spectacle de Noël : L'entourloupette des lutins

En plus des exposants, des ateliers de mixologie ont été présentés par madame Audrey Lachance, citoyenne de la municipalité.

En après-midi, les enfants ont pu suivre les péripéties des lutins Gratin et Bulletin dans le spectacle de Noël L'Entourloupette des lutins. Ils ont aussi pu rencontrer le Père Noël qui était de passage chez nous.

En terminant, un gros merci à l'équipe de la Maison des jeunes pour leur implication.



Atelier de mixologie avec Audrey Lachance

Vendredi 5 janvier 2018

Centre des Loisirs

10 000, Boulevard
Sainte-AnneSainte-Anne-de-Baupré
(QC) GOA 3C0Pour l'achat de billets ou
pour tout renseignement:Stéphane Paquet :
418-455-5224

AS Moto : 418-824-5585

Mathieu Tremblay :
418-808-3243



HIVER 2018

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Voici la programmation loisirs pour la session d'hiver 2018. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles augmente de façon importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

Nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à

venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreolesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités auront accès aux inscriptions dès jeudi le 11 janvier 2018

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement

sera calculé au prorata.

4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou change-

Hiver 2018

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES:

Dès le mardi 9 janvier
8 h 30, sur Qidigo

POUR LES NON-RÉSIDENTS:

Dès le jeudi 11 janvier,
8 h 30, sur Qidigo

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

ments apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité

des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. **Nous vous demandons donc votre entière collaboration.**





JEUNES

Danse hip-hop et funky

Clientèle : 1^{ère} à 4^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 22 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Karaté yoseikan

Clientèle : 6 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

Ratio : min. 12 max. 24

Début : 23 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

Théâtre

Clientèle : 8 ans et +

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 15 et de 16 h 15 à 17 h 15

Ratio : min. 6 max. 12 par troupe

Début : 31 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Presbytère

Atelier de dessin pour enfants

Clientèle : préscolaire à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 25 janvier 2018

Durée : 8 semaines

Coût : 52 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

Cours de cuisine

Clientèle : 1^{ère} à 2^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 14 février 2018

Durée : 6 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Hôtel de ville

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 22 janvier 2018

Durée : 6 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Hôtel de ville

Dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saines habitudes de vie, les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de **50 \$** par inscription offerte par le **Programme Bon départ** de Canadian Tire. Normalement vous devriez ajouter 50 \$ au prix indiqué pour avoir accès à l'activité identifiée au logo de Bon départ. Veuillez prendre note qu'il n'est pas garanti que nous pourrions reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.





Soccer intérieur

Clientèle : Préscolaire à 2^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 16

Début : 23 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Gymnase Caps-des-Neiges I



Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 16

Début : 25 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Gymnase Caps-des-Neiges I

ADULTES

Pickleball

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi et jeudi, 16 h 30 à 18 h

Ratio : min. 4 max. 12

Début : 23 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 5 \$/ la séance

45 \$/ la session

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

Badminton

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h 45 à 21 h

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 23 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Gymnase de l'école
Caps-des-Neiges I



Cours de Hatha yoga

Clientèle : 16 ans et plus

Participants : min. 6 max. 8

Jours et heures :

- Lundi, 14 h à 15 h (intermédiaire)
- Lundi, 15 h 15 à 16 h 15 (intermédiaire)
- Mardi, 18 h à 19 h (intermédiaire)
- Mardi, 19 h 15 à 20 h 15 (débutant)
- Vendredi, 13 h à 14 h (débutant)
- Vendredi, 14 h 15 à 15 h 15 (intermédiaire)

Début : Semaine du 22 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Atelier de peinture à l'huile ou à l'acrylique pour adulte

Clientèle : 16 ans et plus

Jours et heures : Vendredi, 19 h 15 à 21 h 45

Ratio : min. 8 max. 18

Début : 26 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville





Cours d'espagnol débutant et intermédiaire

DÉBUTANT

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 23 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

INTERMÉDIAIRE

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mercredi, 18 h à 19 h

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 24 janvier 2018

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Centre des loisirs Sainte-Anne

Formation iPad et iPhone

Clientèle : 16 ans et plus

Jours et heures : mardis 23 et 30 janvier, 6, 13, 20 et 27 février, 6 mars, de 19 h à 21 h

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 23 janvier 2018

Durée : 7 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Hôtel de ville



Formation tablette et téléphones intelligents

Clientèle : 16 ans et plus

Jours et heures : mercredis 24 et 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février, 7 mars, de 19 h à 21 h

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 24 janvier 2018

Durée : 7 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Hôtel de ville

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

Activités aquatiques

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec Québec Natation afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'aquaforme. Les cours se dérouleront à différents emplacements, dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.



Procédure d'inscription :

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT: Pour que l'inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée avant le 12 janvier 2018.



Programmation loisirs

Sommet

Utilisation du gymnase

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour la session d'hiver 2018, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase. Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

Groupe ou individu non-résident : 27 \$/h;

Groupe ou individu résident : 20 \$/h;

Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans: 15 \$/h.

Aréna Côte-de-Beaupré

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 15 à 15 h 30 Admission : Gratuite pour tous

N.B. Annulé lors d'activités spéciales (L'aréna sera fermé aux dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre 2017; 1^{er} et 2 janvier 2018; 30 mars et 1^{er} avril 2018)

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Venez chercher votre activité de loisir gratuitement! Vous désirez participer à des activités de loisirs? Vous êtes en situation de faible revenu? Présentez-vous à l'un de nos points de service pour choisir votre ou vos activités gratuitement.*

Inscription hiver 2018 :

Le mercredi 10 janvier 2018, de 10 h à 16 h 30 et le jeudi 11 janvier 2018 de 10 h à 16 h 30.

Point de service Beaupré : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (C8-20 rue de Fatima Est)

Renseignements : 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires :

En collaboration avec

Accès-Loisirs Québec

www.accesloisirsquebec.org

*Preuves de revenu et de résidence exigées à l'inscription



Côte à Côte
en action

Formation gardiens avertis - samedi 28 avril 2018, 8 h 30 à 16 h 30

Tu adores les enfants? Tu te sens prêt(e) à assumer des responsabilités? Tu désires obtenir un premier boulot?

Sous la supervision d'un spécialiste de la Croix-Rouge, votre enfant sera préparé à devenir un(e) gardien(ne) d'enfants doué(e), compétent(e) et consciencieux (se). Par le biais d'activités et de mise en situation, plusieurs sujets seront traités tels que les cas d'urgence, les soins, l'alimentation et la sécurité. À la fin du cours, un examen théorique devra être réussi (note de passage : 75 %). Le coût d'inscription inclut un manuel et une mini-trousse de premiers soins d'une valeur de 15 \$. Afin de recevoir l'accréditation officielle de la Croix-Rouge, l'enfant doit être âgé de 11 ans (ou l'obtenir sous peu). Pour les autres, il y a possibilité de s'inscrire, mais une simple attestation de présence sera remise. Par contre, la priorité sera accordée aux 11 ans et plus.

Votre enfant devra apporter : Un dîner froid (aucun micro-onde disponible) / 2 collations / Une poupée ou un toutou / Crayon (pour l'examen et prendre des notes) / Souliers

Lieu : Hôtel de ville

Coût : 54 \$ / candidat

Date limite d'inscription : jeudi 22 mars 2018

Information : Martin Pouliot (418) 826-2253 poste 113

Les patinoires

Allez! Venez jouer dehors, mais en suivant les règles élémentaires. Respectez la zone dédiée au patinage libre. Pour le hockey libre, ne pas oublier le port du casque, la visière et le protège-cou, pour votre sécurité. «Ensemble, on se respecte, les grands comme les petits!»

HORAIRE DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

Lundi	18 h à 20 h 30
Mardi	18 h à 20 h 30
Mercredi	18 h à 20 h 30
Jeudi	18 h à 20 h 30
Vendredi	18 h à 21 h
Samedi	13 h à 20 h
Dimanche	13 h à 20 h

Pour les 24 et 31 décembre, de 13 h à 16 h

Fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier. Lors de la semaine de relâche et les congés scolaires du primaire, la patinoire sera ouverte en journée de 13 h à 16 h.

Pour renseignements : communiquer avec le Centre des loisirs au 418-520-1810 ou le Service des loisirs au 418-826-2253 poste 113/loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

AIRE DE GLACE DU FAUBOURG

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. Un minimum de 7" est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.



Programme karibou

Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants de 1 an à 5 ans accompagnés de leur parent. Dans un cadre sécuritaire et adapté à leurs besoins, les enfants s'initient à l'activité physique. Les séances de 50 minutes sont variées et structurées de sorte à atteindre les 3 objectifs du programme : développer les habiletés motrices, favoriser l'estime de soi et s'amuser avec son parent. Un premier pas vers l'adoption d'un mode de vie physiquement actif !

Organisme : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

Description : Avec une intervenante qui organise un parcours, des ateliers, une thématique ou des défis avec un matériel adapté. Tout le monde saute, roule, grimpe ou encore danse au rythme d'une musique entraînante.

Inscriptions : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

Participants : Maximum de 12 enfants avec son parent

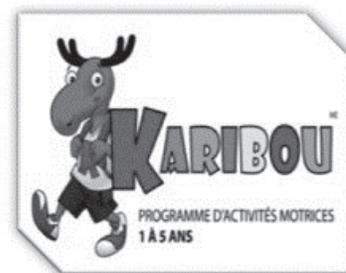
Date : Semaine du 15 janvier 2018 au 26 mars 2018

Où : Au centre multi-sportif de Beaupré, 70 rue des érables

Quand : Mardi 10 h à 10 h 50 et Samedi 10 h à 10 h 50 et 11 h à 11 h 50

Tarif pour les participants : 20 \$

Plus d'information : RFCB 418-827-4625 ou info@rfcb.ca





Le ski de fond au Club nordique MSA

La saison 2017-2018 du Club Nordique MSA est déjà bien amorcée. Les entraînements vont bon train, nos jeunes skieurs vivront un hiver bien rempli.

PRÊT POUR UN ÉVÉNEMENT D'ENVERGURE NATIONALE



En effet, nous inaugurerons la saison avec un événement compétitif d'envergure nationale : nous accueillerons, du 6 au 10 janvier 2018, des compétitions de ski de fond faisant partie des épreuves de Sélections olympiques et Mondiaux junior/U23 ainsi que des Coupe Québec et Coupe Ontario. Plus de 350 athlètes de haut niveau seront présents parmi lesquels des jeunes de notre Club qui tenteront alors de se qualifier pour représenter le Canada aux Championnats du monde Junior de ski de fond qui se tiendront en Suisse à la fin de janvier 2018. Tout ça chez nous, sur le site de l'auberge du Fondeur au rang St-Julien

Grâce au support financier de la MRC, de la Station de Ski Mont-Sainte-Anne, de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, de programmes régionaux, de dons privés et d'investissements des clubs de ski de fond de la région, près de 200 000 \$ ont été investis pour le réaménagement des pistes et la construction des infrastructures d'accueil pour ces compétitions.

Coup d'œil sur les aménagements : <https://vimeo.com/user43712201/skidefondmsa>

RETOUR SUR L'ÉTÉ ET L'AUTOMNE DU CLUB NORDIQUE MSA



Les athlètes du volet Compétitif des groupes Juvénile et Junior ont suivi le programme estival et ont participé à quelques camps d'entraînement, notamment au rang St-Julien. Le reste des athlètes s'est joint à eux avec un programme automnal bien rempli de jeux, de course, de ski à roulettes, à la montagne comme au rang St-Julien. C'est sans compter leur participation aux courses cross-country du Circuit des Couleurs dont celle du Club qui malgré la pluie et le froid a encore connu un grand succès.



Les athlètes du Club, animés d'une superbe énergie, sont donc en grande forme et ne cessent de s'améliorer. Ils sont prêts à entamer la saison de compé-

titions régionales, provinciales, nationales, nord-américaines et... mondiales! Il faut dire que nos jeunes ont eu la chance de renforcer leur motivation à l'occasion d'une présentation d'Alex Harvey, juste pour eux! Leur idole a distribué des souvenirs, répondu à leurs nombreuses questions et livré un message d'encouragement et de persévérance qui leur permet de rêver encore plus grand... Merci Alex pour ta générosité et ton accessibilité!



HIVER 2017-2018

Le CNMSA, c'est du plaisir et du dépassement en ski de fond pour tous, jeunes et moins jeunes, avec son volet Compétitif qui compte 75 athlètes de 8 à 18 ans, son volet Récréatif/Jeunes* pour les skieurs de 4 à 12 ans et l'École de ski de fond qui offre des cours à la carte aux skieurs adultes.

*Les inscriptions au Récréatif/Jeunes (Programmes Jeannot Lapin - Jackrabbit - En Piste) sont en cours jusqu'au 31 décembre 2017. Dix séances débutant le 14 janvier 2018.

Pour informations et inscriptions, visitez notre site :

clubnordiquemsa.wordpress.com

Bonne saison!

**CLUB NORDIQUE
MSA**

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



Vivre au coeur de la nature



Programme récréatif de ski de fond – Mont-Sainte-Anne

Jeannot Lapin : moins de 6 ans

Jack Rabbit : 6 à 9 ans

Piste : 10 ans et plus

Début des cours : le dimanche 14 janvier 2018.

10 sessions, de 13 h à 14 h 30.

Coût : 150 \$ (+frais d'accès aux sentiers-tarif spécial 20 \$ pour les 10 cours pour ceux qui n'ont pas de billet de saison)

Location d'équipement pour la saison disponible à la boutique Sports Alpins du rang St-Julien.

Pour vous inscrire :

Visitez notre site: Club Nordique MSA (Récréatif/Jeunes)

<https://clubnordiquemsa.wordpress.com/inscription/>

Date limite d'inscription : 23 décembre 2017

Pour toutes informations sur les cours du volet récréatif :

Contactez la responsable Caroline Fournier pour le programme Récréatif:

jackrabbit@clubnordiquemsa.ca



WOUHOU !!!! L'HIVER EST
OFFICIELLEMENT COMMENCÉ !

CHERS PARENTS DE JEUNES SKIEURS
C'EST LE MOMENT D'INSCRIRE VOS
ENFANTS AUX COURS DE SKI DE FOND
DU CNMSA

LES JEUNES APPRENNENT A SKIER
TOUT EN S'AMUSANT AVEC DES MONI-
TRICES ET MONITEURS MOTIVÉS ET
EXPERIMENTÉS

Ski de fond - Clinique d'initiation au fartage

Vous désirez vivre un plaisir accru en ski de fond en profitant d'un fartage adéquat? Vous souhaitez approfondir vos techniques de fartage de skis de fond, style classique? Cette clinique est pour vous!



Instructeur : Rénaud Desharnais

Quand : Dimanche, le 14 janvier de 9 h 30 à 11 h 30

Où : Salle municipale de l'Hôtel-de-ville de Saint-Ferréol-les-Neiges

Qui : Pour les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges

Coût : Gratuit

Description:

- Délimitation des zones de fartage sur un ski de fond;
- Identification des différentes cires de glisse et farts de retenue;
- Présentation de l'équipement nécessaire au fartage des skis;
- Démonstration des techniques de fartage : préparation des skis, application de la cire de glisse et des farts de retenue;
- Présentation de différents types de ski de fond, style classique : ski régulier, ski à écailles et ski avec peau synthétique, avantages et inconvénients.

INSCRIPTIONS : À la bibliothèque en personne au comptoir ou par téléphone au 418-826-3540. Places limitées à 20! Au plaisir de vous accueillir!



**Cette activité est une
présentation de la**
*Bibliothèque
aux Sources*





Club de marche Côte-de-Beaupré

Le Club de marche de la Côte-de-Beaupré existe depuis près d'un an. Il regroupe présentement 90 membres. Pour mieux connaître le Club, les avantages d'être membre, les activités réalisées et à venir, consultez le blogue : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/>. En effet, un blogue est publié et peut être consulté en tout temps. On y retrouve toutes les informations pertinentes sur le fonctionnement du Club. Voyez comme il est simple et facile de s'inscrire et prenez connaissance des bienfaits de la marche.

Tout fonctionne par courriel et Internet

À chaque dimanche, le membre reçoit un courriel qui indique l'endroit des randonnées accompagné d'un formulaire « Doodle ». Il suffit de mettre un « X » aux journées de la semaine qui l'intéressent. Il change d'idée dans la semaine, il met à jour « Doodle » et le tour est joué. L'application permet également de voir les participants déjà inscrits aux randonnées.

Les bienfaits de la marche

Marcher régulièrement améliore l'état de santé général et la longévité. La marche compte de nombreuses vertus santé. Cette activité physique permet de brûler

des calories et de raffermir ses muscles. Mieux encore, marcher sur une base régulière aiderait à combattre l'insomnie et la dépression!

La marche étant considérée comme une discipline cardio, elle agit directement sur les appareils circulatoire et locomoteur : en réduisant le risque de maladies du cœur et d'accident vasculaire cérébral, en améliorant le système cardio vasculaire, en faisant baisser la tension artérielle, en diminuant le taux de cholestérol sanguin, en augmentant la densité osseuse, ce qui prévient l'ostéoporose, en atténuant les conséquences négatives de l'arthrose, en soulageant les maux de dos.

Recherche de propriétaires de terres pour partager leurs sentiers avec le Club

En plus des sentiers de randonnées homologués, quelques propriétaires ont autorisé le Club à utiliser leurs sentiers forestiers. Un sincère remerciement à tous ces propriétaires :

- À Saint-Ferréol-les-Neiges : terre de Marie Giguère et Jacques Vandal et chemin d'accès à la Mestachibo de Germain St-Hilaire;
- À Saint-Tite-des-Caps : terre de Priscil Paradis et Guy Tremblay;



- À Beaupré : les terres de Gestion 11275 Inc. et de la famille Gendreau.

Nous sommes présentement en discussion pour d'autres endroits afin d'enrichir notre répertoire de randonnées. Si d'autres propriétaires sont intéressés à partager avec les membres du Club leur beau coin de pays, ils sont invités à communiquer avec nous.

La saison hivernale est en préparation avec une belle planification diversifiée. Suivez-nous sur notre blogue.

- Luc Legendre 418-580-2275
luc.legendre@icloud.com
- Hélène Guillemette 418-998-5252
heleneguy@hotmail.com
- Diane Frappier 418-569-6425
dianefrappier@icloud.com
- Annie Ménard 418-571-3505
amenard165@gmail.com

Club de patinage artistique Côte-de-Beaupré



En cette période de réjouissance, le CPA Côte-de-Beaupré vous souhaite nos meilleurs vœux en cette période des Fêtes. Si vous voulez vous joindre à nos patineurs en Janvier 2018, pour plus d'information, merci d'aller visiter notre site internet pour les inscriptions au <https://cpacotedebeaupre.com/>

Joyeuses Fêtes!





Faites comme plus de 300 Saint-Ferréolais l'hiver dernier et pensez à votre carte VIP!!

QUI A ACCÈS À LA CARTE ?

L'entente prévoit que tous les résidents permanents peuvent obtenir une carte VIP. Les propriétaires non résidents y ont également droit. Selon le cas, une preuve de résidence (ex : permis de conduire) ou de propriété (ex : compte de taxes municipales) doit être fourni. Les conjoints et les enfants des propriétaires non résidents peuvent également avoir droit à la carte. Cependant, ils doivent fournir une preuve que leur adresse permanente est la même que celle du propriétaire. Pour leur part, les locataires peuvent présenter une copie de leur bail.

À QUOI AVEZ-VOUS DROIT ?

- Utiliser les sentiers de raquettes et de vélo de neige (fatbike),
- Obtenir 10% de réduction sur la location de 4 heures et plus de raquettes ou de vélo de neige à la boutique Sport Alpin du rang Saint-Julien,
- Obtenir 10% de réduction sur tout achat de 100 \$ et plus à la boutique Sport Alpin du rang Saint-Julien uniquement (ne peut être combiné à une autre promotion),

OÙ VOUS ADRESSER ?

Pour vous procurer l'accès VIP vous devez vous présenter à compter de mi-décembre au service à la clientèle du Mont-Sainte-Anne. Celui-ci est situé au rez-de-chaussée de l'édifice abritant la boutique Sport Alpin.



À l'aube de Noël - Idées cadeaux pour profiter des pentes

Le Mont-Sainte-Anne vous partage quelques idées afin de garnir de produits disponibles près de chez vous les bas de Noël de vos amoureux de l'hiver.

La carte KANON : rabais, privilèges et économies !

La carte KANON offre cette année encore plus de manières d'économiser! En prévente pour seulement 79 \$ jusqu'au 26 décembre, chaque détenteur obtient une première et 5^e journée de glisse gratuite au Mont-Sainte-Anne ou à Stoneham, valide toute la saison. Il reçoit également deux entretiens d'équipement à 50 %, en plus de rabais à toutes les visites. C'est sans oublier le ski de soirée à 10 \$ les mercredis à Stoneham et jeudis au Mont-Sainte-Anne !

La carte-cadeau

Versatile, vous pouvez l'utiliser auprès de presque tous les services de nos deux stations. Offerte en tranches de 25 \$, 50 \$ et de 100 \$ afin de satisfaire tous les budgets, elle est disponible au service à la clientèle et en ligne au soyezvite.com.



Les nombreuses trouvailles du Sports Alpins

Au pied de la montagne ou au rang Saint-Julien, nos boutiques Sports Alpins regorgent aussi de propositions diversifiées : des chandails confortables aux semelles chauffantes, de la classique tuque des fondeurs en passant même par les douillettes pantoufles pour

l'après-ski! Des cartes prépayées de mises au point d'équipement sont aussi offertes aux deux boutiques, pour vous donner congé de l'atelier.

Au plaisir de vous croiser sur les pentes !

Toute l'équipe du Mont-Sainte-Anne





L'école Caps-des-Neiges innove

Quel beau début d'année à l'école Caps-des-Neiges! Depuis mon arrivée à la direction, j'ai rapidement compris que cette école n'est pas ordinaire, elle est extraordinaire!

Elle est d'abord extraordinaire par le dévouement et l'engagement de l'ensemble de son personnel. Cette passion a apporté son lot d'innovation. Par exemple, l'école Caps-des-Neiges implante présentement une approche en lien avec le soutien au comportement positif. L'idée de base est que l'on doit annoncer aux enfants nos attentes, enseigner de manière explicite les comportements attendus et renforcer positivement les enfants qui démontrent ces comportements. Au fil de l'année, ces changements feront en sorte d'avoir une gestion des comportements qui est davantage positive et proactive! Autre nouveauté, les enseignants de 3^e, 4^e-5^e et 6^e année ont reçu dernièrement

une formation sur le codage informatique. Cette initiative s'ajoute à celle des enseignantes du préscolaire qui ont réalisé des activités permettant aux enfants de s'initier à la pensée computationnelle. Le codage est le langage qui se cache derrière l'ensemble des innovations technologiques (vous pouvez penser aux applications que vous avez sur votre téléphone). Voilà un projet inspirant lorsque l'on sait que 85% des métiers de 2030 n'existent pas encore. Par ailleurs, les enfants ont vécu jusqu'à présent trois activités particulièrement intéressantes dans le cadre de notre programme Sciences, sports et plein air. En effet, en plus de faire l'ascension du Mont Sainte-Anne et d'explorer le Cap-Tourmente, les élèves sont présentement initiés au rugby. Aussi, comme vous le savez, l'activité physique fait partie de l'ADN de notre école. Grâce aux participants du Grand défi Pierre Lavoie, plusieurs classes de

notre école ont présentement accès à un vélo-pupitre. Un moyen innovant permettant aux enfants de bouger tout en apprenant.

C'est un réel plaisir de côtoyer et de travailler chaque jour à la réussite éducative de l'ensemble des élèves de l'école Caps-des-Neiges. Continuons de collaborer afin de permettre à chacun des enfants de développer son plein potentiel tout en favorisant la création d'un sentiment d'appartenance envers l'école et la communauté. Encore une fois, les élèves de l'école Caps-des-Neiges sont loin d'être ordinaires, ils sont extraordinaires!

Luc Raquet
Direction



LA MUSIQUE POUR LES PETITS COMME LES GRANDS!

PIANO • GUITARE • VIOLON • CHANT

SESSIONS HIVER

- Cours pour enfants et adultes
- Professeurs d'expérience hautement qualifiés
- Concerts organisés & participation à des événements

DÉBUT DES COURS : LUNDI 22 JANVIER
DURÉE DES COURS : 17 SEMAINES

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE
DÈS MAINTENANT!

OU INSCRIPTION SUR PLACE LE 10 JANVIER 2018
18h00 à 20h00

Saint-Ferréol-les-Neiges

Hôtel de Ville
33, rue de l'Église

La famille au cœur de l'agriculture... ou l'agriculture au cœur de la famille

Dans la tournée des producteurs agricoles de notre municipalité, nous vous présentons Yolande et Pascal Klein, propriétaires de la ferme Les Canardises.

Voici : ils avaient d'autres métiers en France, l'optique pour Monsieur et la comptabilité dans une banque, pour Madame. Tous deux venus au Québec pour des vacances avec leurs trois enfants, la remise en question totale vers 35-40 ans et voilà que naît un projet probant en 2003.

Tout cela est né du désir de construire leur propre patrimoine. L'idéal pour eux : diriger leur propre destinée.

L'entreprise idéale : une ferme à « l'ancienne ». Alors au programme, de la persévérance, car il y a 15 ans, entreprendre une ferme artisanale était novateur. Mais le couple Klein, avec leurs convictions et leurs compétences acquises par un héritage culturel fort et de nombreuses formations ont réussi à convaincre tous les acteurs de la cohérence de leur projet.

Plus précisément : deux ans de travail administratif pour s'ajuster à tous les paliers de réglementation : la ville, la CPTAQ pour le dézonage afin de pouvoir construire une maison et le MAPAQ pour élever les palmipèdes en plein air et les

Marché public de Saint-Ferréol-les-Neiges

Nous vous remercions pour votre clientèle, vos visites hebdomadaires au Marché. Par ce simple geste vous contribuez au développement de notre municipalité et de la région. Notre objectif est de vous offrir toujours plus de produits de producteurs locaux passionnés par leur métier et engagé à offrir des produits sains de qualité.

Merci et au plaisir de vous servir l'an prochain.

Le comité agricole de Saint-Ferréol-les-Neiges

transformer sur place, etc « Nous tenions à élever, produire et vendre directement à la ferme. »

Alors comme vous l'aurez remarqué, il y a un nouveau bâtiment sur leur terre, une grande cuisine orchestrée par le chef et fils Pierre. Oui, l'entreprise est en processus de relève agricole. L'élevage des canards est bien adapté pour la zone géographique, leurs produits sont recherchés, Camille, leur fille y travaille ardemment. Le cadet, Paul est en charge de la logistique de la découpe des viandes. « Nous sommes heureux de constater que les enfants trouvent également leur compte dans ce mode de vie. »

Relève et enracinement, mais également impact pour notre communauté : 8 emplois à temps plein, des gens qui vivent à Saint-Ferréol-les-Neiges (leur fils s'y est établi non loin de la ferme avec sa femme et ses trois jeunes enfants). Bien-

tôt certifié HACCP, car tout est déployé pour avoir une méthode de travail cohérente. Bien sûr qu'à 7000 canards, ce ne sont pas que les Saint-Ferréolais qui mangent leurs produits, ils sont et seront davantage exportés; ce qui fait notre rayonnement. Justement, médaillés 2017 de l'Ordre national du mérite agricole catégorie argent au classement régional. Félicitation!

Avec la hausse du prix de la viande dite « commerciale » le prix du canard est concurrentiel et ces produits de conception gastronomique signée Mme Klein, vous sont offerts en plus du canard entier et des cuisses confites.

Nouvellement sur le menu;

- foie gras au champagne
 - foie gras au poivre sauvage de Madagascar
 - Terrine de foie gras canneberge-orange
- Et autres produits qui mettent en valeur le terroir québécois :
- mousse à l'érable, mousse au cidre de glace, gelée de cerise de terre, cassoulet, smoked meat, etc rendez-vous sur le site au 5170 avenue Royale ou www.lescanardises.com

À venir et à suivre? Un autre cheminement agricole...

Une invitation de l'école de musique

Concert de Noël de l'École de Musique Côte-de-Beaupré

Dimanche 17 décembre 2017, 14h00

Chapelle du Mont Champagnat

7141, Avenue Royale

Château-Richer



LA ZONE

MAISON DES JEUNES

Programmation du mois de décembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 On décore !	2 On décore !
3 Fermé	4 Conseil des jeunes	5 Fermé pour réunion d'équipe	6 Sport 	7 Sport	8 Relax !	9 Film de Noël (Pyjama popcorn !)
10 Fermé	11 Magasinage de Noël	12 Cuisine de Noël	13 Sport	14 Sport	15 Relax !	16 Bora Parc !
17 Fermé	18 Fermé pour réunion d'équipe	19 Magasinage de Noël 	20 Sport	21 Sport	22 Film de Noël (Pyjama popcorn !)	23 Fermé
24 Fermé	25 Fermé	26 Fermé	27 Fermé	28 Fermé	29 Fermé	30 Fermé
31 Fermé						

Notez que la programmation peut être changée. Consulter le calendrier dans votre MDJ ou visiter notre site web et page facebook pour rester dans le courant!
www.facebook.com/MDJLaZONE



ACTIVITÉS À VENIR

Le 16 décembre, tu as sûrement remarqué qu'on va au Bora Parc! Réserve vite ta place, car il n'y en a que 8 !

Nous te rappelons qu'il y a des activités de financement tout au long de l'année pour te permettre de mettre de l'argent dans ton compte-jeune et participer aux activités avec nous!

FINANCEMENT

La Zone souhaite remercier activement tous ceux qui nous ont encouragés dans la vente de bûches de Noël. MERCI !!!!!

De plus, nous aimerions remercier le Radio Café et le Resto Entre deux Monts pour leur contribution financière à nos activités. MERCI !!!!!

POUR NOUS JOINDRE :

Par téléphone :
418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :

www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

Horaire

Saint-Ferréol-les-Neiges
(16, rue des Lupins)

Lundi, mercredi, de 18h30 à 21h30
et vendredi, de 18h à 22h

Saint-Tite-des-Caps
(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi, de 18h30 à 21h30
et samedi, de 18h à 22h



Une situation qui ne se règle pas... la médiation citoyenne est là!

La vie de tous les jours est remplie de moments lors desquels il peut nous arriver de ne pas s'entendre avec les gens que nous côtoyons ou de vivre des irritants. Ces situations peuvent en venir à prendre beaucoup de place dans nos pensées et nous faire vivre du stress si nous ne les abordons pas rapidement et dans un esprit de collaboration. Il est tout à fait normal de ne pas toujours avoir envie de s'entendre avec les autres ou encore, de faire des efforts pour accommoder l'autre si la relation est tendue et dure depuis un certain temps. De plus, dans un tel contexte, il peut nous arriver d'amplifier notre lecture de la situation et d'interpréter les comportements de l'autre, lui prêtant ainsi de mauvaises intentions. À ce moment, il est difficile d'y voir clair et de savoir comment faire pour améliorer les choses.

La médiation citoyenne permet justement de prendre le temps de réfléchir à la situation avec du recul et d'en discuter

avec des personnes qui ne sont pas concernées par celle-ci. Cela permet de réfléchir aux impacts des décisions à prendre et à la manière d'aborder le problème avec l'autre. Des médiateurs bénévoles, qui sont en fait des citoyens de la MRC formés en gestion des conflits et en médiation, sont disponibles pour vous soutenir dans cette réflexion. En plus du soutien individuel offert, il est aussi possible d'être accompagné pour établir une communication avec la ou les personnes concernées afin de voir ensemble comment régler la situation à la satisfaction de tous. Toutefois, le fait de contacter les médiateurs n'oblige personne à participer à une rencontre avec l'autre. Cela aura lieu uniquement si c'est ce que les gens souhaitent. Il s'agit d'un service sans frais, confidentiel et offert sur la Côte-de-Beaupré.

Pour en savoir plus, contactez-nous!
mediationcitoyenne.cdb@lautreavenue.com
418 648-6662 poste 209

Concert de Noël

Vous êtes cordialement conviés au concert des élèves de l'école Caps-des-Neiges I, sous la thématique Noël autour du monde, présenté le 18 décembre à l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges dès 13 h 30.

L'événement est ouvert à tous !

Au plaisir de voyager avec vous et de vous conter nos belles histoires!

Les élèves de Caps-des-Neiges et M^{me} Isabelle, enseignante de musique.

**Des nouvelles de l'Association bénévole Côte-de-Beaupré**

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré vous souhaite un Joyeux Noël, et de Bonnes Fêtes de fin d'année. Si le cœur vous en dit, joignez-vous à notre équipe!

Le bénévolat,
c'est l'art de la gratuité du cœur,
du geste et du temps.

Le bénévolat,
c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat, a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix

Nous avons un grand besoin de votre aide! Services offerts : accueil téléphonique, accompagnement/transport, popote roulante, visite d'amitié, programme d'impôt bénévole.

Nous sommes ouverts pendant le temps des fêtes les 27, 28 et 29 décembre, retour à l'horaire normal à compter du 3 janvier.





Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges

En septembre, le Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges a repris ses assemblées mensuelles, qui ont lieu le troisième lundi de chaque mois, à 19 h 30. Il a également poursuivi les ateliers de Lili, qui sont des ateliers libres de tricot, de crochet, de couture, de réparation de vêtements et de bricolage qui ont lieu tous les lundis soirs de 19 h à 21 h, sous la supervision d'une talentueuse fermière, M^{me} Lili Lavoie. Le Cercle a aussi connu une activité débordante dans sa salle des métiers pendant tout l'automne.

En novembre, les fermières du Cercle ont collaboré avec les responsables de la Bibliothèque municipale de Saint-Ferréol-les-Neiges pour offrir aux enfants un atelier de confection de décorations de Noël. Une fermière du Cercle, M^{me} Marie-Joséphine Riverin, une experte et passionnée de la courtepoinette, a donné un cours de pointes folles, très apprécié par toutes les participantes. D'autres cours seront offerts à partir de janvier selon les besoins et la demande.



Des fermières du Cercle ont offert leur aide pour l'organisation et la tenue de la deuxième édition du Marché de Noël de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui s'est tenue le 19 novembre. De nombreuses fermières y ont exposé leurs oeuvres, contribuant ainsi à mieux faire connaître l'organisation, vouée à la transmission du patrimoine artisanal, culturel et culinaire. Merci à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour cette visibilité et pour nous avoir permis de souligner notre 60^e anniversaire d'existence.

Le Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges est très actif et il est toujours heureux d'accueillir de nouvelles membres. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la présidente du Cercle, Mme Lauréanne Goulet, au no 418-827-4753. Tous les membres du Cercle vous souhaitent, à vous et à votre famille, de très Joyeuses Fêtes. Paix, amour... et neige!!



Sur la photo, on peut voir les fermières Hélène Lavoie et Viviane Giguère, qui confectionnent de mignonnes peluches.



Noël 2017 et Jour de l'an 2018 à l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOËL 2017

N.B. Puisque le jour de Noël, 25 décembre, tombe un lundi et que par conséquent, la veille au soir, le dimanche 24 décembre auront lieu les célébrations de Noël, dans le but de ne pas surcharger les prêtres et les bénévoles, la messe du samedi 23 décembre à 16 h est annulée. Les messes de 8 h, 9 h 30 et 11 h à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré sont maintenues.

24 décembre (Dimanche Veille de Noël)

Messes 17 h (enfants); 19 h et 21 h 30

Samedi 30 décembre

Messe à 16 h

JOUR DE L'AN 2018

Lundi 1^{er} janvier 2018

Messe à 10 h 30



REGROUPEMENT JURIDIQUE DES SIX (6) PAROISSES DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ POUR LE 1^{er} JANVIER 2019.

RÔLE DU COMITÉ DE TRANSITION

- faire le point sur la situation respective de chacune des paroisses engagées dans le regroupement et sur leur configuration globale par rapport aux trois (3) champs majeurs à examiner (personnel, ressources financières et patrimoine immobilier) ainsi que sur toute autre question pertinente;
- établir, à la lumière de l'échéancier modèle d'un tel regroupement suggéré par le Diocèse, le calendrier des travaux et communications à réaliser et des rapports à déposer auprès des services et des autorités du Diocèse;
- proposer à Mgr l'Archevêque les orientations jugées les plus réalistes et les mieux adaptées au milieu ainsi que toute autre recommandation pertinente;
- créer déjà, dans la phase préparatoire, l'esprit de respect, de collaboration et de communion qui doit présider à la mise en place de la nouvelle paroisse;
- établir les orientations et les bases d'organisation de la paroisse unique qui verra le jour à l'issue de ses travaux;
- proposer à l'archevêque, à partir d'une réflexion faite dans nos communautés, trois noms possibles pour la nouvelle paroisse.

N'hésitez pas à consulter le curé Jacques Fortin ou le président de l'Assemblée de Fabrique, M. Clément L'Heureux en téléphonant au 418-826-0225.





Notre horaire

Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 h à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 h à 16 h 30

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 5 janvier pour la période des Fêtes.

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux. De plus, nous avons maintenant une **chute à livres** située tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville. Pratique pour rapporter les livres et CD dont le prêt arrive à échéance, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre si possible chaque lot dans un sac.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au nu-

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter !



méro 418 826-3540, ceci afin d'éviter les frais de retard. À noter cependant que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Des bénévoles sont honorés

Huit de nos bénévoles ont reçu un certificat de mérite pour leurs années d'engagement à la bibliothèque.



On aperçoit sur la photo: Jacqueline Parvu, Georgette Rondeau, Louise Thouin, toutes pour 5 ans d'engagement, Cécile Beaudoin - 10 ans, Françoise Martel - 20 ans et Sylvie Garneau - 25 ans. Étaient absents au moment de la photo, Claire Michaud et Michel Ferré, tous les deux pour 5 ans d'engagement. Bravo et merci à ces bénévoles.

Remerciements - souper annuel des bénévoles

Le souper annuel des bénévoles de la bibliothèque de Saint-Ferréol-les-Neiges a eu lieu vendredi, le 3 novembre dernier au Château Mont-Sainte-Anne. L'événement a été rendu possible, grâce entre autre, à la générosité de l'administration du Château Mont-Sainte-Anne qui a offert le cocktail de bienvenue, ainsi que le vin au repas.

Également, les entreprises suivantes ont manifesté leur appréciation du travail des bénévoles de la bibliothèque en offrant chacune un certificat cadeau ou certains de leurs produits.

Nos plus sincères remerciements à ces collaborateurs :

- Annie Morin et Ann St-Hilaire, Phamili-prix
- Karine Husson, massothérapie
- Sonia Simard, Espace Zen
- Léandre Saindon, Kombucha, Mont-Ferréol
- Christian Laliberté, Librairie Laliberté
- Richard Simard, Radio Café
- SPA Château Mont-Sainte-Anne, soins esthétiques
- Louise Crête, naturothérapeute
- Renée Gélinas, Atelier Falun
- Johanne Guindon, Brasserie Les Beaux Prés
- Resto Pub St-Bernard

Nos suggestions de lecture

Collection déposée : La rotation des biens a été effectuée à la mi-novembre. Environ 2500 titres appartenant au Réseau ont été remplacés.

Collection locale : Un cahier des nouvelles acquisitions!

La bibliothèque met dorénavant à la disposition des abonnés un cahier dans

lequel elle regroupe des articles et critiques parus au sujet de titres dont elle fait l'acquisition. Nous espérons ainsi inspirer nos lecteurs à l'heure de leur choix! Parlant de choix, il ne faut pas hésiter à nous faire vos suggestions. La collection locale compte maintenant plus de titres que la collection déposée.





BESSON, PHILIPPE : *Arrête avec tes mensonges*

« Quand j'étais enfant, ma mère ne cessait de me répéter : « Arrête avec tes mensonges. » J'inventais si bien les histoires, paraît-il, qu'elle ne savait plus démêler le vrai du faux. J'ai fini par en faire un métier, je suis devenu romancier.

Aujourd'hui, voilà que j'obéis enfin à ma mère : je dis la vérité. Pour la première fois... »



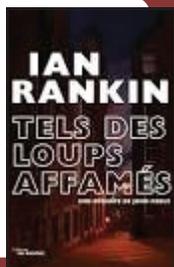
HESSEL, FRANZ : *Berlin secret*

« Wendelin, jeune séducteur, rêve de quitter Berlin. Karola, l'épouse de Clemens qui est l'ami de Wendelin, voudrait le suivre, mais l'amour de son fils la retient... En vingt-quatre heures, Franz Hessel noue et dénoue la relation tourmentée de ce trio amoureux, entre tragédie et marivaudage... »



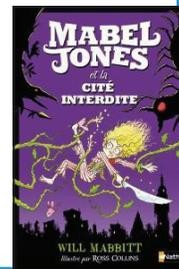
FRANKLIN, IAN : *Tels des loups affamés*

« Décidément John Rebus n'est pas fait pour la retraite. Il ne s'intéresse ni aux vacances, ni au bricolage ; être policier, c'est toute sa vie. Alors quand l'inspectrice Siobhan Clarke fait appel à lui, Rebus saute sur l'occasion d'être à nouveau en première ligne... »



MABBITT, WILL : *Mabel Jones et la cité interdite*

« Une nuit, des lianes maléfiques surgissent de l'armoire de Mabel Jones et s'emparent de sa petite sœur Maggie ! N'écouant que son courage, l'intrépide aventurière se lance à sa recherche. Enlevée dans le Nouuuvo Monde, Maggie est retenue prisonnière au cœur de la Cité interdite. Avec l'aide d'une loutre et d'un blaireau explorateurs, et de ses anciens compagnons Jarvis et Flouze, Mabel s'enfonce dans la jungle, bien décidée à sauver sa petite soeur... »



ARPIN, MYLÈNE : *Un hiver dans le cœur*

« De nouvelles expériences, des peines d'amour, des joies inespérées, mais beaucoup d'incertitude. C'est ce que nous offre Mylène Arpin dans ce roman où l'amitié de deux adolescentes, Émilie et Myriam, sera décorquée. Alors qu'on croit être simplement témoin d'une innocente histoire, l'auteure nous confronte à une finale dramatique. (...) (Émilie) critique beaucoup les valeurs de son amie et ne semble pas reconnaître les cris de détresse qui se cachent derrière. Récit très réaliste empreint d'une belle sensibilité qui saura nous faire réfléchir sur la fragilité de la vie... »



DUGOMIER, ERS : *Les démons d'Alexia, Yorthopia t.3 Série de bande dessinée belge*

« Évincée du C.R.P.S. à cause de ses pouvoirs grandissants, Alexia part pour l'île de Flergen, au large de la Norvège, où il a été découvert que plusieurs personnes avaient été enterrées vivantes dans le cimetière marin. De nombreuses traces d'activité post-inhumatoire l'attestent.

Sorcellerie nordique ? Envoûtement ? Alexia va une nouvelle fois tenter de comprendre ces phénomènes occultes, mais sera également confrontée à son passé (son père -mais est-ce vraiment lui ?- lui parle dans ses rêves) et poursuivra son chemin vers Yorthopia, le pays mythique rassemblant toutes les connaissances occultes.

Mélange inimitable de surnaturel et d'enquête policière, ce troisième tome repousse une nouvelle fois les limites entre le réel et l'occulte. »



L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue et une très heureuse période des fêtes!





Horaire des Fêtes

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé pour la période des fêtes. Le secrétariat de la municipalité sera ouvert jusqu'au vendredi 22 décembre 2017 et rouvrira jeudi le 4 janvier 2018. La bibliothèque sera, quant à elle, fermée du 21 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclus.

Le Conseil municipal et les employés municipaux profitent de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous !



Du ski à petit prix !

Une fois de plus cette année, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe au Mont-Sainte-Anne pour offrir à ses résidants des billets de ski de soirée à prix modique. Des billets, valides jusqu'en mars 2018 seront en vente au coût de 23 \$ plus taxes. Vous pourrez vous en procurer dès la mi-décembre, au secrétariat de l'hôtel de ville pendant les heures normales de bureau.

NOTE : Un maximum de 4 billets par personne par visite est imposé.



Le 31 décembre au MSA

Quel meilleur endroit pour célébrer la Veille du jour de l'an qu'à la montagne?

Le Mont-Sainte-Anne, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et la Ville de Beauré s'associent pour offrir aux familles et aux citoyens une occasion toute en simplicité d'accueillir le nouvel an. En matinée, deux musiciens seront présents aux télécabines pour mettre les skieurs dans l'ambiance du jour de l'an puis en soirée, des feux d'artifices sont au programme!

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en mars
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca